

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Mise à jour : 20 novembre 2024

AbracadaRoom est une plateforme accessible à l'adresse suivante : www.abracadaroom.com (le « **Site** »), exploitée par Unic Stay, société par actions simplifiée au capital de 114 520 euros, dont le siège est situé 21 impasse de l'Amandier à Saint-Didier (84210), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Avignon sous le numéro 804 842 086 et dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR39804842086 (la « **Société** »).

Sur le Site, des professionnels ou consommateurs au sens du droit de la consommation (le ou les « **Hébergeur(s)** ») proposent divers hébergements à la location saisonnière ou hôtelière (le ou les « **Hébergements** »). Les Hébergements sont alors présentés directement par chaque Hébergeur sur le Site par le biais d'annonces exposant, notamment, leurs principales caractéristiques.

Les présentes Conditions Générales de Réservation s'appliquent, sans restriction ni réserve et à l'exclusion de toutes autres conditions, au service de réservation d'un Hébergement, par un utilisateur du Site répondant aux conditions d'éligibilité stipulées à l'article 1 (le « **Client** »), auprès de l'Hébergement correspondant (le « **Service** »). Elles ont vocation à régir leur relation contractuelle étant précisé que la Société reste tierce à ces présentes Conditions Générales et leurs suites.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et réserver un Hébergement. Il déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Réservation et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de réservation en ligne.

ARTICLE 1 - ÉLIGIBILITÉ AU SERVICE

Pour être éligible au Service, le Client doit, impérativement, être une personne physique, consommateur, au sens du droit de la consommation, ayant atteint l'âge de 18 ans, disposant de sa pleine capacité juridique et utilisant le service de réservation à des fins personnelles uniquement.

ARTICLE 2 - CARACTÉRISTIQUES DES HÉBERGEMENTS

Les caractéristiques principales des Hébergements, dont le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute réservation, sont présentées sur le Site. Toute demande de prestations additionnelles, non comprise dans la réservation, devra faire l'objet d'un devis spécifique.

Les photographies, vidéos et graphismes présentés sur le Site, illustrant notamment les Hébergements, ne sont pas contractuelles et ne sauraient engager la responsabilité de l'Hébergeur.

L'Hébergement ne peut être réservé que dans la limite des disponibilités indiquées sur le Site.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DE RÉSERVATION

Le Client souhaitant réserver un Hébergement devra renseigner notamment son nom, prénom, l'adresse de son domicile, son numéro de téléphone, sa date de naissance et celle(s) de ses accompagnants, son adresse mail et choisir la période de réservation lui convenant parmi celles marquées comme disponibles sur le Site.

Le Client s'interdit de réserver un Hébergement pour un tiers dans le cadre d'une relation commerciale (agences de voyages...). Toute réservation est personnelle et limitée au nombre de personnes déclaré par le Client.

La réservation ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client du coupon de réservation incluant la confirmation du paiement, envoyé par courrier électronique.

Le Client veillera à conserver avec soin ledit coupon de réservation car l'accès à l'Hébergement est subordonné à la communication par le Client de la confirmation de réservation. L'Hébergeur pourra vérifier celle-ci et demander un justificatif d'identité.

Dans l'hypothèse où le Client ne serait pas présent lors de la remise des clés donnant accès à l'Hébergement, l'Hébergeur se réserve le droit de refuser l'accès à l'Hébergement.

Une fois la souscription définitive et sous réserve de l'application des dispositions de l'article 6 ci-après, le Client ne pourra modifier, annuler ou exiger un quelconque remboursement du prix de la réservation de l'Hébergement.

En cas d'indisponibilité de l'hébergement (exemple : doublon de réservation, fermeture exceptionnelle, etc.), l'établissement s'engage à vous prévenir le plus rapidement possible de cette déconvenue. Dans un premier temps, un report de séjour ou un relogement vous sera proposé. Si aucune de ces solutions n'est applicable, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée.

ARTICLE 4 - PRIX

Le prix de la réservation de l'Hébergement pour la période sélectionnée figure sur le Site. Les prix sont exprimés en euros et toutes taxes comprises.

Les prix tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties. Ils sont fermes et non révisables pendant leur période de validité telle qu'indiquée sur le Site. En cas d'erreur significative de paramétrage des tarifs, la réservation pourra être annulée.

Au regard de la spécificité de la demande du Client ou en cas de règlement de la taxe de séjour, un coût supplémentaire pourra lui être exigé. L'Hébergeur conviendra alors avec le Client des modalités de paiement de ce surcoût, lequel interviendra nécessairement sur le Site.

Une facture est établie par l'Hébergeur et remise au Client lors du paiement de la réservation de l'Hébergement.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1. Modalités de paiement

Le prix est payable comptant sur le Site lors de la réservation, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

Par carte bancaire : Carte Bleue (CB), Visa, MasterCard, Bancontact ou sur tout autre module de paiement présenté sur le Site.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par l'Hébergeur des sommes dues.

Par code cadeau : le bénéficiaire d'un code cadeau peut régler tout ou partie de son séjour en utilisant ce code sur les sites internet du Groupe Unic Stay. Si le montant total du séjour dépasse la valeur associée au code cadeau, le Client devra régler la différence par carte bancaire.

5.2. Incidents de paiement

Sans préjudice d'éventuels dommages et intérêts, le défaut de paiement par le Client d'une somme entraîne de plein droit :

- l'application d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal, sans mise en demeure préalable et à compter du premier jour de retard auquel s'ajoutent les frais bancaires et de gestion supplémentaires ;
- l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues à l'Hébergeur par le Client, sans préjudice de toute autre action que l'Hébergeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.
- la suspension immédiate de l'exécution du Service au préjudice du Client.

ARTICLE 6 - DROIT DE RÉTRACTATION - ANNULATION

6.1. Droit de rétractation

Le Client est informé qu'en application de l'article L. 221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les « *prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée* ».

Par suite, le Client ne saurait rétracter sa réservation. Elle ne saurait faire l'objet d'un quelconque remboursement en cas de demande de rétractation.

6.2. Annulation et modification

Les Parties conviennent qu'une fois l'Hébergement réservé dans les conditions de l'article 3, le Client ne pourra pas annuler ou modifier sa réservation sauf stipulations expresses du coupon de réservation.

Dans le cas où les informations présentes sur le coupon de réservation autoriseraient la modification de séjour, celle-ci serait limitée à une (1) modification par réservation.

6.3 Annulation du fait de l'Hébergeur

En cas de force majeure ou d'alerte météo orange avec événements extérieurs, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, il pourra vous être proposé plusieurs solutions : le report de votre séjour (selon disponibilité, sous réserve de tarifs et de conditions

de séjour identiques), un relogement dans un autre hébergement ou le remboursement intégral de votre séjour.

ARTICLE 7 - UTILISATION DE L'HÉBERGEMENT RÉSERVÉ

7.1. Destination

L'Hébergement réservé devra être utilisé par le Client pour un usage d'habitation exclusivement et pour la seule période réservée à l'exclusion de toute autre utilisation sous peine de résiliation des présentes à ses torts exclusifs.

Le Client est tenu de respecter strictement la capacité de l'Hébergement indiquée dans le coupon de réservation sous peine de résiliation des présentes à ses torts exclusifs.

7.2. Remise des clefs d'accès

Le Client devra respecter strictement les horaires de mise à disposition de l'Hébergement tels qu'indiqués dans le coupon de réservation, lesquels s'entendent de l'entrée à la sortie effective de l'Hébergement.

Tout retard dans l'évacuation de l'Hébergement pourra faire l'objet de poursuites judiciaires par l'Hébergeur.

L'Hébergement et ses espaces attenants devront être laissés en parfait état de propreté par le Client.

Tout matériel ou objet laissé dans l'Hébergement par le Client ou tout tiers sera considéré comme abandonné. Aucune réclamation ne pourra être portée à l'encontre de l'Hébergeur.

Dans l'hypothèse où l'Hébergeur communiquerait au Client des codes ou clés d'accès à l'Hébergement ou à toute dépendance, le Client les gardera strictement confidentiels et ne les divulguera à aucun tiers. Dans l'hypothèse où le Client aurait connaissance qu'une personne non autorisée ait accès à l'Hébergement, il en informera l'Hébergeur sans délai.

7.3. Consignes

Le Client s'engage à respecter et à faire respecter strictement par tout occupant, les dispositions du règlement intérieur de l'Hébergeur ainsi que l'ensemble des consignes de sécurité et d'hygiène et notamment :

- l'interdiction d'amener ou de faire entrer, par tout moyen, des animaux si ceux-ci ne sont pas acceptés au sein de l'établissement ;

- de prendre l'Hébergement dans l'état où il se trouvera lors de la remise des clés et tels qu'il aura été décrit dans l'état des lieux, avec les mobiliers, équipements, matériels et objets le garnissant tels qu'ils auront été décrits dans l'inventaire ;
- d'user paisiblement des locaux suivant la destination contractuelle conformément aux stipulations de l'article 7.1 ;
- l'obligation de respecter la propreté et la destination des locaux.
- l'interdiction de salir, dégrader, casser, détruire et/ou porter atteinte d'une quelconque manière que ce soit aux objets, mobiliers, biens, sols, murs ainsi qu'à toutes infrastructures de l'Hébergement ;
- de répondre des dégradations et pertes qui surviendraient pendant la durée du Service dans l'Hébergement dont il a la jouissance ;
- d'utiliser les mobiliers, équipements, matériels et objets garnissant l'Hébergement, selon l'usage auquel ils sont destinés et de les laisser dans les lieux où ils se trouvent. Il s'interdit formellement de les transporter hors de l'Hébergement

Il est précisé que les mobiliers, équipements, matériels et objets ne devront souffrir que de la dépréciation provenant de l'usage normal auquel ils sont destinés.

Les mobiliers, équipements, matériels et objets qui seront manquants ou détériorés ou auront été mis hors service, pour une cause autre que celle de l'usure normale, devront être soit remplacés à l'identique avec l'assentiment de l'Hébergeur, soit réglés au prix de remplacement à l'identique ;

- de ne modifier en rien l'Hébergement, ni la disposition des meubles ;
- d'informer l'Hébergeur en cas de panne, casse ou difficulté quelconque relative à l'Hébergement, ses meubles ou ses dépendances.

Le Client s'interdit de réparer ou de faire réparer tout élément sans l'autorisation préalable de l'Hébergeur ;

- de s'abstenir de jeter dans les canalisations des objets ou substances de nature à les obstruer. Le Client sera redevable des frais occasionnés par la réparation et la remise en état de ces canalisations ;
- de laisser exécuter dans l'Hébergement les travaux dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient pendant la durée du Service, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité ;
- de ne pas sous-louer ni céder ses droits à la présente convention sans le consentement exprès et écrit de l'Hébergeur, à peine de résiliation ;
- d'occuper l'Hébergement et se comporter en bon père de famille. Il ne pourra y entreposer aucun meuble meublant. Il ne devra occasionner aucun trouble au voisinage ;

- de ne pas faire occuper l'Hébergement par un nombre de personnes supérieur au nombre maximum indiqué dans le coupon de réservation conformément aux stipulations de l'article 7.1 ;
- l'interdiction de créer un trouble pouvant gêner la jouissance des autres occupants où l'Hébergement est abritée ou tout trouble à l'ordre public.
- Les propriétaires se réservent le droit de refuser toutes photographies pouvant porter atteinte à leur vie privée ou réputation ou à celle des éventuels locataires présents sur le site. Les photos ou vidéos diffusant des images pornographiques ou images leur portant préjudice pourront faire l'objet d'une plainte.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ - ASSURANCE

8.1. Responsabilité

Le rôle de l'Hébergeur se limite à la mise à disposition de l'Hébergement.

A compter de la mise à disposition de l'Hébergement et jusqu'à la remise des clefs, le Client en tant que gardien est seul responsable de tous dommages causés à l'Hébergement, à toutes personnes, en ce compris les occupants, ou à tous biens.

Le Client est tenu de s'assurer que l'utilisation qu'il fait de l'Hébergement est conforme aux dispositions légales et réglementaires. L'Hébergeur ne donne aucune garantie au Client quant à la conformité de l'utilisation de l'Hébergement, qu'il fait ou qu'il projette de faire, aux dispositions légales et réglementaires.

Le Client est responsable, à l'égard de l'Hébergeur, de l'utilisation de l'Hébergement par les occupants ou par tout tiers et du respect des présentes par ces derniers. Il déclare faire son affaire et s'engage à garantir l'Hébergeur des conséquences notamment financières découlant de l'ensemble des réclamations, revendications, contestations ou actions de quelque nature que ce soit dirigées contre l'Hébergeur au titre d'un dommage causé à quiconque imputable au Client, directement ou indirectement, en tout ou partie.

En tout état de cause, l'Hébergeur ne saurait en aucune circonstance être responsable au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, inexactitude ou corruption de fichiers ou données, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou bénéfice, perte de clientèle ou perte de chance lié à quelque titre et sur quelque fondement que ce soit.

L'Hébergeur ne saurait être responsable du retard ou de l'inexécution des présentes justifié par un cas de force majeure, telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

8.2. Assurance

Il incombe au Client de pourvoir à l'assurance notamment de sa personne, de ses propres biens, des tiers, en ce compris les occupants, et à la couverture de sa responsabilité dans le cadre de l'exécution des présentes.

En effet, l'Hébergeur ne saurait être responsable notamment des dommages de toute nature causés par le Client dans le cadre de l'exécution des présentes.

Le Client déclare faire son affaire et s'engage à garantir l'Hébergeur des conséquences notamment financières découlant de l'ensemble des réclamations, revendications contestations ou actions de quelque nature que ce soit dirigées contre ce dernier au titre d'un dommage causé à quiconque imputable au Client, directement ou indirectement, en tout ou partie.

ARTICLE 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du Site est la propriété de la Société et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Réservation et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Dans l'hypothèse où les présentes conditions seraient traduites dans une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 10 - LITIGES

Tout différend qui naîtra de l'interprétation, de l'exécution, de l'inexécution, ou des suites ou conséquences du Contrat sera soumis, dans l'hypothèse où le litige serait porté devant le Tribunal de commerce de Avignon auquel il est fait expressément attribution de compétence.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation par exemple) en cas de contestation.

En application de l'article 14.1 du règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil du 21 mai 2013, il est précisé au Client, qu'il peut consulter la page suivante pour avoir plus d'informations sur ses démarches en cas de contestation : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>.

Conformément aux dispositions légales prévues à l'article L. 616-1 du code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, lorsque l'Hébergeur est professionnel au sens du code de la consommation, celui-ci adhère au service du médiateur de la consommation dont les coordonnées seront communiquées au Client par UNIC STAY par simple demande. Après démarche préalable écrite du Client ayant la qualité de consommateur au sens du code de la consommation auprès de l'Hébergeur, le service du médiateur précité peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. L'Hébergeur assumera l'entière responsabilité de la non transmission des coordonnées du médiateur à UNIC STAY.

Lien vers la version précédente datée du 11 juin 2024 : [Conditions Générales de Réservation](#)